



Changement d'université en cours pour rapprochement familial

Par **dahlia101**, le **03/05/2013** à **11:46**

Bonjour,

Je vais épouser cet été un étudiant Tunisien qui est accepté dans une Université de Droit à Reims par l'intermédiaire de Campus France pour l'année 2013/2014, ma question est la suivante: sera t'il possible de faire un transfert de son dossier vers l'Université de Metz (Moselle)? pour rapprochement familial, merci pour vos réponses

Par **amajuris**, le **03/05/2013** à **11:55**

bjr,

il serait plus rapide de poser la question au service de la scolarité de l'université de metz. les universités sont autonomes donc la réponse est variable et peut dépendre des résultats obtenus par votre ami.

cdt

Par **dahlia101**, le **03/05/2013** à **11:58**

merci pour votre réponse,
j'ai déjà contacté l'université de Metz, mais la personne à qui j'ai eu à faire ne ma parue très

coopérative, elle m'a dit que ce ne serait certainement pas possible sans certitude, elle m'a parlé de démarches très complexe

Par **amajuris**, le **03/05/2013** à **12:19**

bjr,
votre ami doit faire un courrier au président de l'université de mets en justifiant sa demande.
mais je pense qu'effectivement l'université de metz n' a aucune obligation d'accepter la demande.
cdt